

27/03/2022

VIVIERS-LÈS-MONTAGNES

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal de Viviers-lès-Montagnes se tiendra à la salle Lemonnier, le jeudi 31 mars, à 20 heures. À l'ordre du jour figurent notamment les délibérations suivantes : budget primitif communal 2022, assainissement ; régularisation intégration parcelle ZL 39 domaine public ; demande de participation financière pour les acteurs de nos bibliothèques ; attribution subvention aux associations locales ; autorisation données aux maires à engager et liquider les dépenses d'investissement ; autorisation pour acheter un terrain boisé ZE 132 ; taux d'imposition 2022 ; délégation du conseil municipal au maire contraction emprunt dans le cadre du budget ; subvention à l'ALMA ; autorisation pour acquisition d'une maison 11 rue Larroque cadastrée A62.